
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

542^e réunion ordinaire tenue le 24 mars 2026

Adopté le 28 avril 2026

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....	4
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	4
3.	Déclaration d'intérêts	5
4.	Adoption du procès-verbal de la deux-cent-septième (207 ^e) réunion extraordinaire du 27 janvier 2026	5
5.	Adoption du procès-verbal de la deux-cent-huitième (208 ^e) réunion extraordinaire du 4 février 2026	5
6.	Cinq-cent-quarante-deuxième (542 ^e) réunion ordinaire du 24 février 2026 :	5
6.1.	Adoption du procès-verbal	5
6.2.	Affaires en découlant	5
7.	Ordre du jour consensuel.....	8
7.1.	Suivi relatif à un commentaire d'un membre au sujet de la formule pédagogique « formation à distance » pour information.....	8
7.2.	Recherche, création et innovation	8
7.2.1.	Mandat de la personne responsable du Groupe de recherche en informatique (GRI).....	8
7.2.2.	Renouvellement du mandat des personnes co-coordonnatrices du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS).....	9
7.2.3.	Renouvellement du mandat de la personne coordonnatrice du Groupe de recherche en interventions régionales (GRIR).....	10
7.2.4.	Renouvellement du mandat des personnes co-coordonnatrices du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau).....	11
7.2.5.	Fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)	12
7.3.	Études	12
7.3.1.	Modifications majeures de programmes en vue de l'intégration de la base Études hors Québec :.....	12
7.3.2.	Modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiants en séjour d'études (0876) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec.....	19
7.4.	Modification de la Politique et de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences.....	20
8.	Lumière sur la recherche et la création pour information	22
9.	Études, formation et réussite	23
9.1.	Modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements.....	23
9.2.	Amendement de la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental	24
9.3.	Embauche d'une professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales.....	25
9.4.	Embauche d'un professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique	26
9.5.	Embauche d'une professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique.....	27

9.6.	Embauche d'un professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage	27
9.7.	Ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales.....	28
10.	Rectorat.....	29
10.1.	Amendement à la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources	29
11.	Période d'information	30
11.1.	Direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA).....	30
11.2.	Bilan 2024-2025 du Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite ainsi que celui des secteurs sous sa responsabilité et bilan 2024-2025 du Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage.....	31
11.3.	Correspondances.....	31
11.4.	Communications du recteur	31
12.	Affaires diverses	32
12.1.	Motion de félicitations.....	32
12.2.	Séance extraordinaire à venir	32
13.	Levée de la réunion	32

PROCÈS-VERBAL de la cinq-cent-quarante-deuxième (542^e) réunion ordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 24 mars 2026 à 13h30 au local H7-1190 et en visioconférence.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Sont présents :

BOILY, Christine	Membre socioéconomique et vice-présidente
DE SA, Chantale	Membre socioéconomique
FARINAS, Marie-Isabelle	Professeure
GIROUX, Patrick	Professeur
GRAVEL, Marie-Ève	Représentante des collèges de la région et présidente d'assemblée
HÉBERT, Étienne	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite
LAFRANCE, Simon	Représentant des diplômés
MORIN, Vincent	Professeur
MAGNON, Andréa	Étudiante
ROBERGE, Michel	Chargé de cours

Sont absents :

DIALLO, Sadou	Étudiant
FRAGOSO, Elizabeth	Membre socioéconomique
MICHAUD, Caroline	Membre socioéconomique
SAMSON, Ghislain	Recteur

Observateurs :

BOUCHARD, Luigi	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation
AUDET, Marie-France	Directrice des communications et des relations publiques par intérim
DESJARDINS, Patrick	Coordonnateur
GAUTHIER, Claudia	Secrétaire du Module en enseignement secondaire et professionnel et des Programmes d'études en éducation physique
MARTIN, Michèle	Conseillère en autochtonie
PEDNEAULT, Pierre-Olivier	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (à partir de 13h45)

Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Émilie

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. **Déclaration d'intérêts**

Aucune déclaration d'intérêts n'est faite.

4. **Adoption du procès-verbal de la deux-cent-septième (207^e) réunion extraordinaire du 27 janvier 2026**

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU** à l'**unanimité** d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

5. **Adoption du procès-verbal de la deux-cent-huitième (208^e) réunion extraordinaire du 4 février 2026**

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU** à l'**unanimité** d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

6. **Cinq-cent-quarante-deuxième (542^e) réunion ordinaire du 24 février 2026 :**

6.1. **Adoption du procès-verbal**

Un membre propose la modification suivante :

- à la page 22, au point 9.2, le 3^e paragraphe se lira désormais comme suit :

« (...) et de verser 850 000 \$ du au fonds interne d'investissement qui est au fonds d'immobilisation. (...) »

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU** à l'**unanimité** d'adopter le procès-verbal tel que corrigé.

6.2. **Affaires en découlant**

- **Accréditation de la Chaire de recherche sur l'exploitation sexuelle et la traite des personnes – IMPACT**
- **Renouvellement de l'accréditation du centre d'exposition « Galerie L'Œuvre de l'Autre »**
- **Renouvellement de l'accréditation de la Revue hybride de l'éducation (RHÉ)**
- **Nomination de Patrick Faubert à titre de directeur de la Chaire en éco-conseil et de responsable de l'infrastructure de recherche Carbone boréal**
- **Fermeture du Laboratoire de recherche sur les réalités masculines au Saguenay-Lac-St-Jean (LRRM-SLSJ)**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation (DRCI).

Pour ce qui est de la durée initiale d'accréditation plus longue que la durée d'un renouvellement, voici la réponse du DRCI :

La durée de l'accréditation et celle du renouvellement d'une Unité de Recherche Accréditée (URA) sont déterminées dans la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-crédation. Selon le type d'URA elles sont de 5 ans ou 3 ans. Ainsi, si la durée de l'accréditation est de 5 ans, le renouvellement sera aussi de 5 ans.

Par ailleurs, le DRCI prévoit une révision au cours de la prochaine année de la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la recherche-créditation ainsi que des deux procédures afférentes (accréditation et nomination de la personne responsable d'une URA). La question de l'uniformisation de la durée de l'accréditation entre tous les types d'URA sera réfléchi.

- **Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'été 2026**
- **Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026**
- **Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'hiver 2027**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Bureau du registraire.

Pour ce qui est du fait que le trimestre de l'été 2026 débute une journée fériée, voici la réponse du Bureau du registraire :

Dans la version initiale des trois calendriers 2026-2027 soumise à la consultation auprès des différentes parties prenantes, la date du 6 avril figurait aux calendriers d'été et d'automne. Il avait été constaté à ce moment que le 6 avril serait férié et le changement avait été apporté avant l'adoption des calendriers, mais seulement pour le calendrier d'automne 2026. La date du 6 avril pour l'ouverture des inscriptions au trimestre d'été 2026 n'a pas été corrigée, bien que de multiples parties prenantes prennent part aux vérifications effectuées, malheureusement.

Le processus d'inscription étant désormais réalisé en très grande partie à distance par le biais d'échanges courriels, nous croyons que le maintien de l'ouverture des inscriptions au 6 avril pour le trimestre d'été ne devrait pas engendrer d'impacts sur le travail des équipes programme.

Ceci étant dit, notre vigilance sera rehaussée dans la préparation des calendriers 2027-2028, afin qu'une telle incohérence ne se reproduise pas.

- **Modification du Règlement spécifique relatif aux activités de formation pratique dans les programmes de premier cycle en sciences infirmières**
- **Création du programme de Maîtrise en créativité numérique**
- **Modification majeure du programme de Baccalauréat en psychologie (7092)**
- **Modification majeure du programme de Baccalauréat en administration (7764)**
- **Suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat des études.

- **Nomination de Patricia Blackburn au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**
- **Nomination de Martin Lavallière au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**
- **Nomination de Pénélope Paradis-Deschênes au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**
- **Nomination de Sébastien Simard au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC).

- **Mandat d'achat pour l'acquisition de serveurs et d'unités de stockage**

La décision du conseil d'administration a été transmise à la Direction des infrastructures, secteur Approvisionnement.

- **Mise à jour du budget de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2025-2026**
- **Offre de services bancaires de Desjardins**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises à la Direction des ressources financières.
- **Ouverture de postes de professeur invité en prêt de service pour l'année 2026-2027**
- **Demandes de sabbatique pour l'année 2026-2027**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat du développement académique et départemental.
- **Principe de tolérance zéro**
- **Modification de la Politique pour promouvoir la civilité, prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence**
- **Modification du Règlement relatif au milieu de vie, à la santé et à la sécurité**
- **Adoption de la Politique relative à la prise en charge de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique et psychique à l'UQAC**
- **Adoption de la Procédure relative à la prévention des chutes**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises à la Direction des ressources humaines.
- **Nomination d'Étienne Hébert à titre de membre du Comité exécutif pour l'année 2025-2026**
- **Nomination de Marie-Ève Gravel à titre de membre du Comité exécutif pour l'année 2025-2026**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Secrétariat général.
- **Modification de la Politique relative à l'attribution de distinctions honorifiques**
- **Modification de la Procédure relative à l'attribution de distinctions honorifiques**
- **Nomination de Caroline Michaud à titre de membre du comité d'attribution des distinctions honorifiques**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC au Festival international sur le court métrage au Saguenay REGARD**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Geneviève Siméon**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Hanny Rasmussen**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Sylvie Dassylva**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Carole Richer**
- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Esther Girard**
- **Entente de partenariat stratégique en formation et innovation numérique avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Rectorat.

7. Ordre du jour consensuel

7.1. Suivi relatif à un commentaire d'un membre au sujet de la formule pédagogique « formation à distance » | pour information

Lors de la séance du 9 décembre dernier, un membre a émis le commentaire suivant au sujet de la modification majeure du Baccalauréat en psychologie et de la modification de la Maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques) :

Il semble y avoir une erreur dans les descriptions de cours. La formule pédagogique « formation à distance » n'existe plus : c'est maintenant une modalité pédagogique déterminée par le Comité d'unité pédagogique.

Voici la réponse du Décanat des études :

La mention "et/ou à distance" est issue de travaux effectués par l'institution en 2018, lesquels s'inscrivaient dans l'esprit de la mise en place du campus numérique du ministère. Faisant suite à l'adoption de la politique sur les modalités d'enseignement, le chantier relatif à celles des programmes, mené à l'automne 2025, a effectivement soulevé certaines incohérences entre la modalité du programme et la formule pédagogique des activités pédagogiques créditées. Ainsi, de récents travaux ont permis de corriger ces incohérences et de retirer la portion "et/ou à distance" des formules pédagogiques affichées en ligne.

Cependant, les dossiers de modification majeure du Baccalauréat en psychologie et de la modification de la Maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques) ont été déposés pendant le chantier mentionné ci-haut et avant la conclusion des travaux. De plus, le Décanat des études est à mettre à jour ses gabarits de modification de programme et d'activité pédagogique créditée afin de prendre en compte ces nouveautés.

7.2. Recherche, création et innovation

7.2.1. Mandat de la personne responsable du Groupe de recherche en informatique (GRI)

RÉSOLUTION CAD-13762

Nomination de Sara Séguin à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche en informatique (GRI)

- | | |
|----------------|---|
| ATTENDU | le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »; |
| ATTENDU | le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation; |
| ATTENDU | la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création; |
| ATTENDU | la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-créditation; |

ATTENDU les résolutions CAD-4737 et CAD-6251 du conseil d'administration relatives à la création du Groupe de recherche en informatique (GRI);

ATTENDU la résolution CAD-13076 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI);

ATTENDU la résolution CERC-9142 relative à la nomination de Sara Séguin à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche en informatique (GRI);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer la professeure Sara Séguin à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche en informatique (GRI) pour un mandat de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.2. Renouvellement du mandat des personnes co-coordonnatrices du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)

RÉSOLUTION CAD-13763

Renouvellement de Lukas Dion à titre de co-coordonnateur et de Lyne St-Georges à titre de co-coordonnatrice du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche»;

ATTENDU le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;

ATTENDU la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;

ATTENDU la résolution CAD-4368 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);

ATTENDU la résolution CAD-13075 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);

ATTENDU la résolution CERC-9143 relative au renouvellement de Lukas Dion à titre de co-coordonnateur et de Lyne St-Georges à titre de co-coordonnatrice du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat du professeur Lukas Dion à titre de co-coordonnateur et celui de la professeure Lyne St-Georges à titre de co-coordonnatrice du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS) pour une durée de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.3. Renouvellement du mandat de la personne coordonnatrice du Groupe de recherche en interventions régionales (GRIR)

RÉSOLUTION CAD-13764

Renouvellement de Sabrina Tremblay à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;

ATTENDU la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation;

ATTENDU la résolution CAD-3225 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);

ATTENDU la résolution CAD-13077 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);

ATTENDU la résolution CERC-9144 relative au renouvellement de Sabrina Tremblay à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de la professeure Sabrina Tremblay à titre de coordonnatrice du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR) pour une période de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.4. Renouvellement du mandat des personnes co-coordonnatrices du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)

RÉSOLUTION CAD-13765

Renouvellement de Romain Chesnaux et Ali Saeidi à titre de co-coordonnateurs du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;

ATTENDU la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crétation;

ATTENDU la résolution CAD-10074 du conseil d'administration relative à la création du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);

ATTENDU la résolution CAD-13078 du conseil d'administration relative au renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);

ATTENDU la résolution CERC-9145 relative au renouvellement de Romain Chesnaux et Ali Saeidi à titre de co-coordonnateurs du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat des professeurs Romain Chesnaux et Ali Saeidi à titre de co-coordonnateurs du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau) pour une durée de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.5. Fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)

RÉSOLUTION CAD-13766

Fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la résolution CAD-7678 du conseil d'administration relative à l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP);
- ATTENDU** la retraite imminente du professeur Marc Jean, directeur du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP), et le manque de relève pour assurer la poursuite des activités;
- ATTENDU** la résolution CERC-9146 relative à la fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** prendre acte de la fermeture du Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP) en date du 25 mars 2026.

7.3. Études

7.3.1. Modifications majeures de programmes en vue de l'intégration de la base Études hors Québec :

- **Certificat en cybersécurité défensive (4667);**
- **Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692) ;**
- **Certificat en développement de jeux vidéo (4697) ;**
- **Certificat en informatique (4202);**
- **Certificat en mathématique (4918);**
- **Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810).**

Un membre offre de partager l'expertise de son secteur avec les unités pédagogiques qui souhaitent intégrer un cours préparatoire.

Cette suggestion est notée par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite.

RÉSOLUTION CAD-13767

**Modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive
(4667)**

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9147 relative à la modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

RÉSOLUTION CAD-13768

Modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution CAD-13051 du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9148 relative à la modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

RÉSOLUTION CAD-13769

Modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution CAD-12922 du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9149 relative à la modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

RÉSOLUTION CAD-13770

Modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en informatique (4202);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9150 relative à la modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

RÉSOLUTION CAD-13771

Modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en mathématique (4918);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9151 relative à la modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

RÉSOLUTION CAD-13772

Modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9152 relative à la modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

7.3.2. Modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiants en séjour d'études (0876) en vue de l'intégration de la base Études hors Québec

RÉSOLUTION CAD-13773

Modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9153 relative à la modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'automne 2026.

7.4. Modification de la Politique et de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences

Un membre soulève une ambiguïté concernant les critères d'admissibilité pour présenter une demande de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Au point 3 de la procédure, il n'est pas clair si les conditions 1, 2 et 3 doivent être remplies simultanément ou séparément. Aussi, une personne étudiante inscrite à un programme remplit de facto les deux autres conditions, ce qui rend le point 1 et 3 redondant. Un autre membre ajoute que le critère lié à l'inscription (point 2) devrait faire référence à un cours réussi et payé, et ce, par souci de transparence envers la personne étudiante.

Patrica Martin, registraire, est invité à se joindre à la rencontre afin de répondre aux interrogations.

Elle explique que les trois critères d'admissibilité visent à pallier certaines spécificités du système d'admission. Elle note cependant la remarque et évaluera la possibilité de modifier cette section en revoyant les règles d'affaires pertinentes dans le système en question.

Le membre parle ensuite du point 4.3.2 de la procédure, dont l'alinéa 3 prévoit la possibilité de reconnaître jusqu'à 2/3 des crédits d'un baccalauréat en RAC. Plus précisément, il demande à savoir si la procédure prime dans le cas où une limite de 50 % existe, en vertu d'un agrément de programme par exemple. Il questionne également la délivrance d'un diplôme de l'UQAC alors que le 2/3 des cours auraient été complétés ailleurs.

Sur la limite de cours reconnus, la secrétaire générale indique qu'il s'agit d'une limite maximale : la reconnaissance peut être inférieure selon les cas.

Sur la valeur d'un diplôme de l'UQAC lorsque le 2/3 des activités proviennent d'un autre établissement, le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite indique que, dans la mesure où une équivalence est officiellement reconnue, il n'y a pas d'enjeu à cet effet et l'Institution est à l'aise avec cette situation. L'exemple des doubles diplomations est évoqué; les personnes étudiantes complètent deux années d'études à l'étranger et une à l'UQAC. Avec une limite inférieure, plusieurs cadres bidiplômants ne seraient pas possibles.

Patricia Martin quitte l'assemblée.

RÉSOLUTION CAD-13774

Modification de la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences

ATTENDU le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;

ATTENDU le Règlement général 3 de l'Université du Québec « Les études de cycles supérieurs »;

ATTENDU l'article 13.1 du Règlement relatif aux études de l'UQAC;

ATTENDU la nécessité de réviser les documents normatifs encadrant la reconnaissance des acquis;

ATTENDU la résolution CERC-9154 relative à la modification de la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' adopter la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences modifiée telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-13775

Modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences

ATTENDU le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;

ATTENDU le Règlement général 3 de l'Université du Québec « Les études de cycles supérieurs »;

ATTENDU l'article 13.1 du Règlement relatif aux études de l'UQAC;

ATTENDU la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences de l'UQAC;

ATTENDU la nécessité de réviser les documents normatifs encadrant la reconnaissance des acquis;

ATTENDU la résolution CERC-9155 relative à la modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' adopter la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences modifiée telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

8. Lumière sur la recherche et la création | pour information

Le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation introduit un nouveau point récurrent à l'ordre du jour des séances du conseil d'administration ayant pour objectif de mettre en lumière et de faire rayonner les chercheurs.

Il souligne d'abord l'obtention du prix Gisèle Lamoureux par Maxime Paré pour son article « *Augmentation significative des superficies recouvertes par du paillis de plastique au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec, Canada* » écrit en collaboration avec Olivier Morissette, André Pichette, Maxime Boivin et Marianne Piochon. Le prix Gisèle Lamoureux est décerné mensuellement par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) pour valoriser les publications scientifiques en français, notamment dans le domaine des sciences de la nature.

Il mentionne ensuite les projets suivants, les personnes chercheuses responsables ainsi que les sommes impliquées :

Chercheurs responsable	Titre du projet	Sommes impliquées
Pascal Sirois, Maxime Boivin et Olivier Morissette	Fonds de recherche sur le saumon atlantique	2 861 000 \$
Maxime Boivin, Pascal Sirois, Olivier Morissette et Vincent Lecours	Restauration de la rivière Escoumins	1 675 000 \$
Martin Lavallière	Chaire de recherche en sécurité routière – Évaluation et amélioration des capacités de conduite tout au long de la vie	1 500 000 \$ sur 5 ans (incluant des FIR de 27 %) Contribution de l'UQAC sur 5 ans : 115 110 \$ pour bourses et salaires de personnes étudiantes
Duygu Kocaefe	Partial replacement of anode raw materials with bio-sourced materials for aluminum production to reduce GHG emissions	environ 4 650 000 \$
Julien Walter	Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en moyenne Côte-Nord	2 100 000 \$ (incluant des FIR de 27 %)

Mousa Javidani	Sustainable Aluminum rolled products : impurity-tolerant alloys for high quality recycled aluminum sheets	921 811 \$ (incluant 22 157 \$ de FIR)
Mousa Javidani	Enhancing Aluminum sustainability: advanced high performance extruded alloys with impurity tolerance	910 149 \$ (incluant 22 642 \$ de FIR)
Mathieu Fiset	Étude du patron d'accumulation de verglas sur les structures de signalisation aérienne standard à treillis de type A1	499 915 \$ (incluant 27% de FIR)

Le vice-recteur souligne que l'importance d'un projet de recherche ne se mesure pas en dollars et précise que les montants associés aux projets sont partagés afin de rendre la perspective financière au conseil d'administration.

9. **Études, formation et réussite**

9.1. **Modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements**

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite introduit le dossier portant sur la modification de la *Procédure relative à la nomination et au renouvellement du mandat des directions de départements* en mentionnant que la révision de ce document s'imposait conformément à la convention collective des professeures et professeurs. Il expose les principaux ajustements proposés, à savoir :

- une clarification de certains termes apportant davantage de précision;
- des précisions sur le mode de scrutin, lequel se déroule par voie électronique depuis quelques années déjà;
- une harmonisation du dépouillement des bulletins de vote avec les autres processus électifs en vigueur à l'UQAC, faisant en sorte d'exclure du calcul de la majorité absolue les abstentions (auparavant, les abstentions étaient comptabilisées dans le calcul de la majorité absolue);
- l'ajout d'une disposition prévoyant la perte de qualité d'une personne professeure occupant un poste électif dans le cas où un programme de perfectionnement ou de sabbatique est accordé.

Il indique que les directions de département ainsi que le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAC ont été consultés dans le cadre de cette révision et qu'aucun commentaire majeur n'a été formulé.

Également, il précise que la Commission des études, de la recherche et de la création (CERC) a recommandé l'adoption de la procédure en y ajoutant deux conclusions supplémentaires applicables aux élections 2026-2027, à savoir la transmission de la liste du corps électoral à l'assemblée départementale concernée et la désignation d'une personne scrutatrice.

Quelques échanges ont lieu et permettent de clarifier des passages de la procédure, notamment en ce qui concerne la modalité du vote et la date d'entrée en poste.

À la suite des discussions, la résolution suivante est prise :

RÉSOLUTION CAD-13776

Modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux unités administratives et pédagogiques et au soutien aux activités d'enseignement;
- ATTENDU** la nécessité de réviser la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements;
- ATTENDU** la résolution CERC-9141 relative à la modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements modifiée telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante;
- DE** réviser la présente procédure ainsi que la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'une unité pédagogique laquelle est étroitement liée à la première, afin de prévoir que la liste du corps électoral soit transmise à l'assemblée départementale concernée, et ce, avant la tenue des élections 2026-2027;
- DE** réviser la présente procédure afin de prévoir l'implication d'une personne scrutatrice, et ce, avant la tenue des élections 2026-2027.

9.2. Amendement de la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite demande ensuite l'amendement de la résolution CAD-13668 relative à la nomination du Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental. La correction est à l'effet de remplacer Annie Fournier par Nathalie Villeneuve.

La résolution qui suit est acceptée :

RÉSOLUTION CAD-13777

Amendement de la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental

- ATTENDU** la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental;
- ATTENDU** qu'Annie Fournier, représentante des personnes cadres, est dans l'impossibilité de poursuivre les travaux du comité;
- ATTENDU** que l'Association des membres du personnel cadre a été interpellée afin de désigner une personne cadre pour remplacer Annie Fournier au sein du comité;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** amender la résolution CAD-13668 relative à la nomination au Comité de sélection pour la nomination de la personne doyenne du développement académique et départemental afin de remplacer Annie Fournier par Nathalie Villeneuve.

9.3. Embauche d'une professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite poursuit en soumettant l'embauche de Laura Laverdure à titre de professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales. Il souligne son approche essentialiste et constructiviste en enseignement, dont elle a l'expérience aux trois cycles.

La résolution ci-après est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-13778

Embauche de Laura Laverdure à titre de professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13477 du conseil d'administration relative à l'ouverture d'un poste de professeur régulier en chimie inorganique au Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la résolution ADSF-2026-386-1 de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

ATTENDU l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' embaucher Laura Laverdure à titre de professeure régulière en chimie inorganique et organométallique au Département des sciences fondamentales pour un premier contrat du 1er juin 2026 au 30 juin 2028.

9.4. Embauche d'un professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite présente un deuxième dossier d'embauche, cette fois pour un professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique. Le candidat retenu s'appelle Benoit Robert, ancien étudiant de l'École NAD-UQAC. Il est titulaire d'une maîtrise en art visuel et médiatique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et il possède une grande expérience professionnelle en recherche-crédation.

Les membres acceptent l'embauche par la voie de la résolution qui suit :

RÉSOLUTION CAD-13779

Embauche de Benoit Robert à titre de professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique

ATTENDU l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-13340 du conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeurs 2025-2026;

ATTENDU la résolution 2026-02-24_Resolution_ADNAD_355 de l'assemblée départementale de la création 3D et du design numérique;

ATTENDU l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Chantale de Sa, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' embaucher Benoit Robert à titre de professeur régulier en création d'effets visuels au Département de la création 3D et du design numérique pour un premier contrat du 1er juin 2026 au 30 juin 2028.

9.5. Embauche d'une professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite soumet l'embauche de Mélodie Lapointe à titre de professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique. Cette dernière était déjà professeure régulière en mathématique à l'Université de Moncton et possède des intérêts de recherche bien déterminés. Ses études de premier cycle ont été réalisées à l'UQAC.

La résolution suivante est prise :

RÉSOLUTION CAD-13780

Embauche de Mélodie Lapointe à titre de professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13100 du conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeurs réguliers au 1er juin 2024;
- ATTENDU** la résolution DIM 2026.08 de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Chantale de Sa, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** embaucher Mélodie Lapointe à titre de professeure régulière en mathématiques appliquées au Département d'informatique et de mathématique pour un premier contrat du 1er juin 2026 au 30 juin 2028.

9.6. Embauche d'un professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage

Le vice-recteur présente un dernier dossier pour l'embauche de Onur Ozkaynak à titre de professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage. Le candidat n'ayant pas soutenu sa thèse et n'ayant pas le niveau de français requis, il y a lieu de l'embauche sous réserve. En effet, une première clause de réserve prévoit le succès de sa soutenance de thèse avant la date d'entrée en poste. La deuxième clause de réserve stipule qu'il doit atteindre le niveau linguistique requis afin d'obtenir la permanence.

La résolution ci-après est acceptée :

RÉSOLUTION CAD-13781

Embauche de Onur Özkaynak à titre de professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13340 du conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeurs 2025-2026;
- ATTENDU** la résolution DALL 260301 de l'assemblée départementale des arts, des lettres et du langage;
- ATTENDU** l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Conditionnellement au succès de sa soutenance de thèse avant la date de son entrée en poste, sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** embaucher Onur Özkaynak à titre de professeur régulier en didactique de l'anglais langue seconde au Département des arts, des lettres et du langage pour un premier contrat du 1^{er} juin 2026 au 30 juin 2028;
- DE** stipuler que l'octroi de la permanence ne pourra lui être accordée qu'à la condition de l'atteinte du niveau linguistique requis.

9.7. Ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite termine avec la demande d'ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales, et ce, en date du 1^{er} décembre 2026. À la question d'un membre, le vice-recteur confirme que cette ouverture de poste fait suite à un départ, a contrario de la création d'un poste.

Les membres adoptent la résolution ci-après :

RÉSOLUTION CAD-13782

Ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales

- ATTENDU** l'article 6.22 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Politique institutionnelle de création et d'ouverture de postes de professeures et professeurs;

- ATTENDU** le départ d'une personne professeure au Département des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** la nécessité de pourvoir à l'ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au sein de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution DSHS-20260227-05 de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser l'ouverture d'un poste de professeur régulier en intervention plein air au Département des sciences humaines et sociales, et ce, à compter du 1er décembre 2026.

10. Rectorat

10.1. Amendement à la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite soumet aux membres l'amendement de la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources. En effet, il est requis de remplacer l'étudiant Sadou Diallo par l'étudiant Elhadj Balde, et ce, conformément à la résolution du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC).

La résolution qui suit est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-13783

Amendement de la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources

- ATTENDU** la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources;
- ATTENDU** que Sadou Diallo, étudiant, est dans l'impossibilité de poursuivre les travaux du comité;
- ATTENDU** que le Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC) a été interpellé afin de désigner une personne étudiante pour de remplacer Sadou Diallo au sein du comité;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' amender la résolution CAD-13684 relative à la formation d'un comité de sélection pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources afin de remplacer Sadou Diallo par Elhadj Amadou Oury Balde, et ce, rétroactivement au 13 mars 2026.

11. Période d'information

11.1. Direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA)

En juin et septembre 2025, le conseil d'administration a résolu de nommer Dominic Bizot à titre de directeur par intérim de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA) pour une durée maximale ne pouvant être prolongée au-delà du 31 décembre 2025.

Un évènement éprouvant pour l'unité a cependant nécessité de reporter les démarches liées à la recherche d'une direction permanente. Dans ce contexte exceptionnel, Dominic Bizot assume toujours la direction de l'UEIPA, et ce, pour un intérim de courte durée. Cela étant dit, une récente lettre d'entente intervenue avec le Syndicat des professeures et professeurs permettra de régulariser la situation d'ici peu.

Les membres acceptent la résolution qui suit :

RÉSOLUTION CAD-13784

Direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA)

ATTENDU les résolutions CAD-13605 et CAD-13621 relatives à la nomination de Dominic Bizot à titre de directeur de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA), lesquelles prévoyaient que la nomination ne pourrait pas être prolongée au-delà du 31 décembre 2025;

ATTENDU le contexte particulier rattaché au récent décès d'une personne professeure de l'UEIPA ayant nécessité de retarder les démarches de remplacement de la direction de l'UEIPA;

ATTENDU la résolution CERC-9156 relative à la direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE prendre acte de la poursuite de la nomination de Dominic Bizot à titre de directeur par intérim de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA);

QUE la présente résolution tienne lieu d'ajustement temporaire aux dispositions prévues dans les résolutions CAD-13605 et CAD-13621;

DE mandater le doyen des études à trouver une solution pour régulariser la situation dans les meilleurs délais.

11.2. Bilan 2024-2025 du Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite ainsi que celui des secteurs sous sa responsabilité et bilan 2024-2025 du Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage

Le vice-recteur soumet le bilan 2024-2025 du Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite ainsi que celui des secteurs sous sa responsabilité et le bilan 2024-2025 du Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage aux membres à titre informatif.

Une question d'un membre au sujet de l'histogramme Intensité des contributions au VRÉFR permet au vice-recteur de clarifier ce dernier, et plus globalement de partager la logique qui sous-tend la planification stratégique du VRÉFR.

11.3. Correspondances

Les correspondances ne font l'objet d'aucune question ou commentaire.

11.4. Communications du recteur

En l'absence du recteur, le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite se fait le porte-parole des communications du recteur.

Il débute en soulignant la visite de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) tenue dans le cadre de la demande d'autonomisation du Baccalauréat en biologie. Se disant confiant quant au déroulement de la visite, il indique que l'obtention de l'autonomisation est espérée.

Il informe ensuite les membres que le processus de sélection d'une personne vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources se poursuit et que les entrevues auront lieu au cours des prochaines semaines. Une entrée en fonction vers juin 2026 est toujours d'actualité.

Le comité institutionnel d'internationalisation (CII) s'est réuni une première fois le 19 mars dernier. Au cours de cette rencontre, la stratégie d'internationalisation a été présentée aux membres. Ainsi, les travaux du comité seront amorcés sous peu et ses activités gagneront progressivement en intensité au fil du temps.

Un sondage mené par la firme Segma Recherche a été transmis à la communauté universitaire afin de recueillir les perceptions quant à la notoriété de l'UQAC. Il invite les membres à y participer et précise que les résultats seront partagés à une séance ultérieure, lorsque disponibles.

Au chapitre des événements passés, il souligne que le festival REGARD s'est vu décerner une médaille de l'UQAC le 21 mars dernier à l'occasion de sa 30^e édition. Il mentionne également une activité organisée par le Centre de valorisation du français le 20 mars dernier lors de la Journée internationale de la francophonie.

En ce qui concerne les événements à venir, le gala ImagiNAD se tiendra le 12 mai prochain. De plus, du 10 au 12 juin, l'UQAC accueillera le Forum national sur la réconciliation 2026 (Forum). Pendant cette même période, la Semaine de l'innovation 2026 battra son plein au Cégep de Sept-Îles. Il ajoute qu'au cours des activités du Forum, Martin St-Pierre, directeur général de Centraide, témoignera de la contribution au milieu communautaire de la région des cinq femmes qui recevront une médaille de l'UQAC. D'ailleurs, en prévision de cet événement, le Comité de toponymie nommera en langue innue les deux salons verts situés au Pavillon principal selon les mots innus signifiant « est » et « ouest ».

Enfin, le vice-recteur explique la raison pour laquelle le recteur est absent. Ce dernier est actuellement en France afin de participer à une rencontre avec les personnes étudiantes graduées de l'UQAC qui y réside. Au total, plus de 100 diplômés y participeront, majoritairement des personnes issues de la biddiplomation. Le recteur se joindra ensuite à la ministre de l'Enseignement supérieur qui se trouve également en sol français afin de renforcer les partenariats universitaires et scientifiques entre le Québec, la France et la Belgique.

12. Affaires diverses

12.1. Motion de félicitations

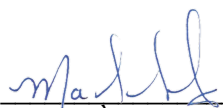
Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations à Marie-Ève Gravel pour sa contribution à la réussite de la jeunesse et son engagement envers le développement de la région.

12.2. Séance extraordinaire à venir

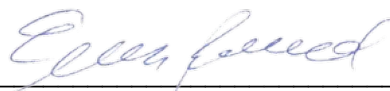
La présidente du conseil d'administration, qui est aussi membre du comité de sélection pour le renouvellement de Ghislain Samson à titre de recteur, annonce qu'une séance extraordinaire aura lieu le 23 avril prochain à 11h30. Cette rencontre sera l'occasion pour l'Université du Québec, qui est responsable du processus, de prendre l'avis des membres du conseil d'administration. Des détails sur les modalités de la rencontre seront envoyés dès que possible.

13. Levée de la réunion

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Patrick Giroux, la réunion est levée à 14h50.



Marie-Ève Gravel
Présidente



Emily Bouchard
Secrétaire de réunion

Liste des annexes aux résolutions

Annexe 1	Modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667)
Annexe 2	Modification majeure du programme de Certificat en design des systèmes de jeux vidéo (4692)
Annexe 3	Modification majeure du programme de Certificat en développement de jeux vidéo (4697)
Annexe 4	Modification majeure du programme de Certificat en informatique (4202)
Annexe 5	Modification majeure du programme de Certificat en mathématique (4918)
Annexe 6	Modification majeure du programme de Certificat en science des données et intelligence d'affaires (4810)
Annexe 7	Modification majeure du Programme court de deuxième cycle en ingénierie pour étudiant en séjour d'études (0876)
Annexe 8	Modification de la Politique relative à la reconnaissance des acquis et des compétences
Annexe 9	Modification de la Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences
Annexe 10	Modification de la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de départements